

## CONSERVATION MARINE ET CÔTIÈRE : LE GROUPE DE TRAVAIL D'EUROSITE SUR LES AMP

### Contexte

Le Groupe de travail Eurosite sur les Aires protégées marines et côtières (Groupe de travail AMPC d'Eurosite) est une nouvelle initiative du réseau Eurosite, soutenue par le Conservatoire du littoral, l'Agence des aires marines protégées, avec la contribution de l'ATEN.

Aux assemblées générales d'Eurosite qui se sont tenues à Turku (Finlande) en 2008, puis à Valence (Espagne) en 2009, les membres ont mis en avant leur souhait de développer les activités d'Eurosite sur les problématiques des aires protégées marines et côtières. Certains membres français d'Eurosite, tel que le Conservatoire du littoral, l'Agence des aires marines protégées et l'ATEN, sont disposés à développer une initiative dédiée à la création d'un réseau marin et côtier au sein d'Eurosite, au travers d'un programme spécifique d'activités. L'objectif est de développer un programme de travail marin et côtier de 2010 à 2012, et d'organiser des ateliers annuels sur la gestion des aires protégées marines et côtières, afin de travailler sur les outils de gestion, en particulier pour les sites Natura 2000 marins et leur interface avec le littoral. Les résultats de ces ateliers seront diffusés lors d'IMPAC III qui se tiendra à Marseille en 2013.

Trois ateliers, organisés par des organismes membres d'Eurosite et soutenus par l'Agence des aires marines protégées et le Conservatoire du littoral, avec la participation de l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels) et du secrétariat Eurosite, sont donc prévus.

Atelier 1 – 1-3 septembre 2010 à Marseille, PACA, France, organisé par le CELRL, l'AAMP, le Secrétariat Eurosite et l'ATEN.

Atelier 2 – Printemps 2011 en Bretagne, France, organisé par le Parc naturel marin d'Iroise.

Atelier 3 – Printemps 2012 en Écosse, Royaume-Uni, organisé par Scottish Natural Heritage.

Les ateliers sont conçus pour promouvoir l'échange de bonnes pratiques et d'idées entre les organismes gestionnaires de sites naturels de différents pays européens et pour développer un réseau efficace d'aires marines protégées. Ils sont organisés dans trois régions marines différentes de l'UE : la Méditerranée, l'Atlantique et la mer du Nord. Chaque atelier portera ainsi un regard spécial sur les caractéristiques de la région où il est organisé, qui seront également illustrées à travers des sorties en mer et sur le littoral. L'objectif est d'enrichir l'échange de bonnes pratiques en faisant appel à des points de vues d'autres régions marines d'Europe.

Ce groupe de travail d'Eurosite et ces trois ateliers se concentrant sur la gestion pratique des sites naturels, peuvent être considérés comme un complément utile aux conférences, processus institutionnels et conventions marines dans lesquels les États membres, l'Union Européenne sont engagés : par exemple, les conférences de Wilm et de Londres en 2009, les conventions marines Oskar, Barcelone, Helcom.

### Résultats attendus

Des cas d'études sur les bonnes pratiques européennes, un réseau d'experts et de gestionnaires de sites naturels, des outils à développer pour progresser vers 2013 (IMPACT 3, Marseille 2013), des liens avec le processus officiel de l'UE pour le milieu marin.

**CONSERVATION MARINE ET CÔTIÈRE :**  
**PLANS DE GESTION AIRES MARINES PROTÉGÉES ET NATURA 2000**  
**1-3 SEPTEMBRE 2010, MARSEILLE (FRANCE)**

Lieu de la rencontre : centre de Marseille, à proximité du Vieux Port  
Une fiche d'inscription et des informations à jour sont publiées sur le site web :  
<http://euosite-mpawg.espaces-naturels.fr/fr>  
Langue de l'atelier : principalement anglais avec traduction en français  
Frais d'inscription : gratuit, pas de frais d'inscription  
Chaque participant est responsable de son hébergement, frais de transport et nourriture  
Une liste d'hôtels situés à proximité du lieu de la rencontre est publiée sur le site. Un tarif préférentiel est proposé par l'Etap Hôtel. Mentionner Eurosite. Offre limitée  
Le déjeuner de la visite de terrain est offert par les organismes hôtes  
Date limite d'inscription sur le site web : 30 juillet 2010. Nombre de places limité

**Atelier 1 – 1-3 septembre 2010 à Marseille, PACA, France**, organisé par l'Agence des aires marines protégées, le Conservatoire du littoral, l'Atelier technique des espaces naturels et le Secrétariat Eurosite. Le premier des trois ateliers planifiés se déroulera en Méditerranée, où la coopération entre les aires protégées marines et littorales se développe depuis 1975.

**Afin de situer le contexte**, nous examinerons la Méditerranée dans son cadre global et européen, le Plan d'Action Méditerranéen, la toute récente Directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE (2008/56/EC), ainsi que les Directives Habitats et Oiseaux qui entrent actuellement dans leur phase de mise en application dans le milieu marin. Quel est le rôle des aires marines protégées dans la mise en œuvre de ces instruments ? Comment sont impliqués les organismes gestionnaires de sites naturels dans ces nombreux processus ? Comprendre ce qui motive et fait avancer les multiples efforts entrepris par différents organismes est impératif, car cela servira de base pour l'échange d'expérience et de bonnes pratiques entre gestionnaires. Nous discuterons de ce que l'on peut attendre de ces différents cadres, comment ils se complètent et comment ils peuvent aider les organismes gestionnaires - sur les plans technique et financier - pour protéger les aires marines et littorales et pour atteindre les objectifs de conservation de la nature.

Nous considérerons ensuite **les approches pratiques et les bonnes idées pour que les plans de gestion soient des outils efficaces**. Pour appuyer la discussion entre praticiens, nous partirons d'exemples concrets de plans de gestion reliant le littoral et la mer, analysant comment ils ont été élaborés et comment ils sont mis en œuvre de manière efficace. Nous souhaitons examiner des approches diverses provenant de différents pays et régions marines. Nous souhaitons traiter, du point de vue des gestionnaires de sites naturels, comment aborder les véritables enjeux, la définition

d'objectifs, les difficultés rencontrées, les solutions essayées, leurs succès et leurs échecs, les leçons tirées (positives comme négatives), les questions qui demeurent encore sans réponses et quels sont les échanges d'expérience à développer avec d'autres personnes et organismes à l'avenir.

**La participation des parties prenantes** dans la définition et la mise en œuvre des objectifs de conservation de la nature est jugée essentielle au succès d'un plan de gestion efficace. Nous souhaitons aborder cet enjeu primordial à travers des exemples qui traitent de la manière de gérer les diverses activités nautiques pouvant avoir un impact majeur sur l'environnement marin et littoral, telles que la pêche de loisir, la plongée sous-marine, le mouillage, la voile et les motos marines.

**La nécessité de travailler ensemble** sera illustrée à travers des exemples de coopération déjà existantes entre aires protégées marines et littorales : des réseaux marins régionaux bien implantés tel que le MEDPAN (Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée), ou bien de nouveaux réseaux tel que MAIA en Atlantique, un projet Interreg. La création de réseaux entre régions marines – à une échelle plus élargie et au niveau européen – sera enfin discutée.

### **Des visites de terrain, en mer et sur terre, organisées par les aires protégées marines et littorales de la région.**

Dans les environs proches de la ville de Marseille il y a plusieurs aires protégées marines et littorales spectaculaires, telles que les Iles de Frioul, les Calanques, la Côte Bleue et le Parc National de Port Cros. Nous explorerons ces aires et étudierons comment appliquer le concept de corridors biologiques aux réseaux d'aires marines protégées, reliant ainsi la terre et la mer.

### **Participants et inscription.**

Le principal public visé sont les gestionnaires d'aires protégées et les praticiens de sites Natura 2000 marins et littoraux. Les représentants de pays candidats et en voie d'accession à l'UE, ainsi que de pays voisins (mers Adriatique et Ionienne, mers Égée et du Levant, rive sud de la Méditerranée), qui peuvent bénéficier de cet échange d'expérience basée sur les bonnes pratiques de gestion sont également invités à participer à l'atelier.

#### **En savoir plus ? Contactez :**

Nicole Nowicki: [nnowicki@eurosite.org](mailto:nnowicki@eurosite.org)

EUROSITE

Luijbenstraat 3,

5211 BR 's-Hertogenbosch, the Netherlands

Tel: +31 (0) 73 61 29 222

Fax: +31 (0) 73 61 45 544

Skype: nicolenowicki

